

Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers Non Gradés



affilié à la



CD OERMINGEN

Oermingen, le 04 août 2020

RELAXE !!!!!

Ce lundi 3 août 2020, le CD d'Oermingen a été une fois de plus témoin de la piètre considération de la direction envers ses agents.

En effet, un détenu bien connu de notre administration pour divers incidents, notamment des agressions, était convoqué devant la commission de discipline pour répondre aux insultes, menaces de mort et de prise d'otage envers une de nos collègues, qu'il avait proférées.

Après 2 semaines d'enquête, lors de laquelle le détenu n'a exprimé aucun regret face aux propos qu'il a tenu envers la surveillante, la CDD s'ouvre, présidée par un directeur adjoint, déjà sollicité de bonne heure le jour même.

Coup de théâtre, ce dernier balaie d'un coup de revers toute la procédure et relaxe le détenu sans même chercher à ajourner la séance ou requalifier les faits !

Il est difficile pour nous agent de terrain de croire que le code de procédure pénal ne prévoit aucune possibilité de poursuite pour de tels propos et menaces envers un personnel.

Le message à la population pénale est clair.

Menacer et insulter le personnel, vous ne risquez rien. Pour les agressions, on verra.

Monsieur le directeur avait-vous pensé aux conséquences de cette gestion ?

**Et la surveillante, qu'elle a été sa réaction en apprenant la relaxe ?
Pensez-vous qu'elle va bien ?**

Et bien non, sachez qu'elle est habitée par la peur suite aux menaces de morts mais plus encore par le sentiment d'abandon de sa hiérarchie ?

Très chère collègue avec du recul, tu aurais dû suivre le conseil du nouveau chef du bâtiment F. « Faire comme si tu n'avais rien entendu »

Encore une fois, l'administration montre tout le mépris et le manque de considération qu'elle a pour son personnel.

Une telle décision est incompréhensible et inacceptable. De plus, cela met notre collègue face à un danger immédiat.

Que se passera t'il quand le détenu croisera l'agent dans la coursive ?

Le SPS demande le transfert imminent de ce détenu et soutient notre collègue dans son dépôt de plainte.

Le bureau

LE SYNDICAT 100% SURVEILLANTS

Internet : <http://sps.strasbourg.free.fr>
E-mail : spsnongrades@hotmail.com

affilié a la

